

IDENTIFICATION
Section : Comptabilité
Intitulé de l'UE : Comptabilité spécifique
Code de référence : 711505U32D1
Nombre de périodes : 20
Nombre de crédits ECTS : 2

DESCRIPTION
Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours : <i>A partir des pièces justificatives et dans le respect des dispositions légales,</i> ➤ réaliser, après avoir adapté le P.C.M.N., un exercice comptable complet d'une entreprise commerciale ou industrielle depuis l'ouverture des comptes jusqu'à la fin de l'exercice, en assurant la tenue des journaux, des comptes généraux et des comptes individuels ; ➤ justifier les procédures en droit comptable.
Finalités particulières : Cette unité d'enseignement doit permettre à l'étudiant : ➤ d'appréhender la comptabilité applicable aux entités juridiques particulières.

Contenu du cours : ➤ Les ASBL : réglementation comptable, les comptes annuels simplifiés, la tenue des comptes, l'inventaire, le budget, le calendrier des formalités comptables
--

- Les copropriétés : Règlementation comptable, documents comptables, rôle du commissaire aux comptes, le PCMN des copropriétés, la comptabilité en partie double, l'inventaire, en pratique

Bibliographie :

<https://finances.belgium.be/fr/asbl>

<https://syncura.be/fr/votre-syndic-de-copropriete/fonctionnement/liste-documents-copropriete/documents-comptables-copropriete>

<https://bewolf.be/la-copropriete-au-quotidien/c-comptabilite/c1-la-comptabilite-en-copropriete-cadre-legal/>

<https://www.nbb.be/fr/centrale-des-bilans/etablir-et-deposer/que-faut-il-deposer/criteres-de-taille/pour-les-associations>

https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2019032309&table_name=loi

https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Milieux_accueil/Flash_accueil/Guide-juridique/FA_38-Juridique-ASBL.pdf

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Pochet Catherine

METHODOLOGIE

La matière est généralement découverte sur base d'exercices ou de mises en situation avec, occasionnellement, une part d'exposé théorique de la matière prévue. Certains exercices sont résolus par les étudiants en classe, avec l'aide du professeur.

D'autres exercices ou mises en situation seront distribués durant le module ou déposés sur la plate-forme Moodle dans le but de s'entraîner, de s'auto-évaluer et de se préparer à

l'évaluation certificative. Des vidéos, des articles provenant de la presse ou de revues spécialisées seront également proposés afin de compléter l'information et de faire la jonction entre le cours et la réalité professionnelle.

SUPPORTS

Cours Moodle (notes, articles, exercices...)

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Acquis d'apprentissage

Face à une situation concrète issue de la vie professionnelle relative à une entité juridique particulière, en disposant de la documentation usuelle,

- d'effectuer une analyse critique de la situation comptable de cette entité.

Mode(s) d'évaluation

Examen blanc lors des séances précédant l'examen.

Examen écrit à la fin du module. Les étudiants devront analyser des cas pratiques.

UTILISATION DE L'IA

Lors de l'examen, l'utilisation de l'IA est interdite. Toutefois, lors de la réalisation des exercices ou pour différents questionnements, les étudiants peuvent utiliser l'IA dans l'unique but de les aider à mieux comprendre les concepts.